

Fiche technique

De la preparation du materiel pour Impression et les normes de qualité

| | | |
|-------------|--|-----------|
| I. | OBJET | 2 |
| II. | DÉFINITIONS DE BASE | 2 |
| III. | FICHE TECHNIQUE DE LA PRÉPARATION DES MATÉRIELS POUR IMPRESSION | 3 |
| | 1. MANIÈRE DE PRÉPARER ET DE FOURNIR DU MATÉRIEL NUMÉRIQUE | 3 |
| | 2. CRÉATION DE FICHIERS | 4 |
| | 3. TAUX MAXIMUM D'ENCRAGE | 5 |
| | 4. NOMENCLATURES DES FICHIERS | 5 |
| | 5. PRÉSENTATION GRAPHIQUE | 6 |
| | 6. SÉPARATION | 9 |
| | 7. MATÉRIEL DE RÉFÉRENCE | 9 |
| | 8. RECOMMANDATIONS SUPPLEMENTAIRES – ENCARTAGE | 10 |
| | 9. JET D'ENCRE | 10 |
| | 10. BASE DE DONNEES A PERSONNALISER | 10 |
| IV. | NORMES DE QUALITÉ DE LA PRODUCTION | 13 |
| | 1. PROCÉDÉ D'IMPRESSION | 13 |
| | 2. PROCÉDÉ DE RELIURE | 16 |
| | 3. CRITÈRES D'ACCEPTATION DE LA LIVRAISON | 18 |

I.

Objet

La présente fiche technique définit les exigences techniques concernant le matériel fourni à Quad/Graphics Europe Sp. z o.o., les standards de qualité des produits fabriqués par l’Imprimerie, les paramètres de qualité contrôlés ainsi que les critères d’acceptation de ces derniers.

II.

Définitions de base

Matériels de référence – les matériels utilisés comme référence des couleurs dans le processus de l’impression. Un matériel de référence peut être une feuille pliée acceptée par le client ou une épreuve contractuelle certifiée. Un matériel de référence peut être aussi une épreuve non-certifiée ou une impression d’une édition précédente, mais la couleur sur ce type d’épreuve sera présentée à titre indicatif.

Epreuve contractuelle – matériel de référence simulant de manière fidèle le résultat réel du processus d’impression réalisé au moyen de la technique d’impression concernée. Une épreuve sera reconnue comme contractuelle après sa certification.

Certification d’une épreuve – processus de contrôle de la bonne exécution d’une épreuve qui consiste à déterminer la différence des couleurs entre les valeurs mesurées sur les champs de la bande de contrôle présent sur l’épreuve, et les valeurs cibles. Les valeurs cibles sont déterminées à partir du profil ICC, avec lequel l’épreuve est réalisée. La certification d’une épreuve peut s’effectuer chez le Client ou dans l’Imprimerie.

Epreuve certifiée – épreuve avec les résultats de mesure de la différence des couleurs ΔE joints. La différence des couleurs ne peut pas dépasser la plage de tolérance définie dans les Normes de Qualité.

Profil ICC – fichier numérique contenant une caractéristique des couleurs du dispositif concerné. Ce profil est conforme aux exigences définies dans la Spécification ICC.

Liste de distribution – document sous forme de tableau contenant des informations concernant la manière de préparer l’envoi des différentes parties d’un tirage, tenant compte des quantités (standard d’un colis, d’une palette, nombre de palettes), versions du tirage, adresses de livraison, manière de tri, de conditionnement et d’identification des tirages.

Colonne – partie imprimée d’une page, elle peut être répartie en une, deux ou plusieurs colonnes.

Montage de colonne – assemblage des matériels publicitaires et des matériels de rédaction en une colonne.

Trim box – zone définie sous format PDF, qui détermine le format de la page nette (après l’impression et le découpage). Le document fourni à l’Imprimerie doit avoir le trim box défini. Le para-

métrage du trim box peut être vérifié dans le logiciel Adobe Acrobat Professional.

Fond perdu – la partie de la graphique débordant hors de la ligne de découpage définissant le format de la page nette. L'absence de fond perdu entraîne des erreurs pendant les opérations de reliure.

Couverture propre – couverture imprimée avec les pages du milieu de la publication sur un seul cahier d'impression. Les pages extérieures de la feuille pliée constituent la couverture. Dans le procédé de reliure, l'opération de pose de la couverture est absente car celle-ci est contenue dans une des feuilles pliées mises en reliure

III.

Fiche technique de la préparation des matériels pour impression

1. MANIÈRE DE PRÉPARER ET DE FOURNIR DU MATÉRIEL NUMÉRIQUE

1.1. Le matériel numérique doit être transmis via Internet, par l'intermédiaire du site InSite et des outils qui s'y trouvent. La localisation et les données d'accès – le login (nom d'utilisateur) et le mot de passe sont communiqués par le fabricant (CSR) en charge de votre compte client. L'identification sur InSite est possible par l'intermédiaire d'un navigateur Web (Internet Explorer)

– pour les systèmes Windows, Safari – pour les systèmes Mac OS X) aux adresses suivantes :

http://insite.quadgraphics.pl

Dans le nom du dossier de fichiers, veuillez n'utiliser aucun accent, espace ou caractères spéciaux (* > ! ? < : / \ etc.). N'utiliser que les caractères: a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 et _

Par ailleurs, les matériels numériques peuvent être fournis également au moyen du protocole FTP (File Transfer Protocol) au serveur: ***ftp.quadgraphics.pl***

La localisation concernée ainsi que les données d'accès au serveur – le login (nom d'utilisateur) et le mot de passe sont communiqués par le fabricant en charge de votre compte client.

Enfin, les matériels numériques peuvent être fournis également sur les supports de données numériques les plus populaires formatés sur les systèmes PC ou Mac (CD-ROM ou DVD) En aucun cas, l'Imprimerie ne téléchargera des fichiers du serveur du Client et elle n'acceptera des fichiers envoyés par courrier électronique (mail).

1.2. Les pages doivent être préparées sous forme de fichiers:

- Postscript level 1, 2 ou 3 (séparés ou composites)
- PDF 1.4 – 1.6 (Acrobat 5-7) (séparés ou composites)
- PDF/X-1a:2001

L'Imprimerie recommande les fichiers composites - préparés à l'échelle 1:1 avec une orientation: Portrait.

Il est possible d'utiliser des fichiers composites et des fichiers séparés dans la même publication. Pour chaque page il faut créer les fichiers séparés pour la page et pour le dos ou le largeur doit être consulté avec Responsable du Titre.

1.3. Le montage de colonne des publicités doit être réalisé par la rédaction.

Au cas où les différents éditoriaux ou les colonnes publicitaires seraient préparés sous un format autre que le format commandé, il sera nécessaire de joindre une maquette avec la localisation précise de la colonne, du pourcentage de graduation et la manière de graduation (proportionnelle ou non-proportionnelle).

Résolution des photos contenues dans les fichiers numériques.

| Minimum | Optimale | La plus élevée |
|---------|----------|----------------|
| 250 dpi | 300 dpi | 450 dpi |

L'imprimerie réduira la résolution de toutes les photos couleur et grayscale d'une résolution supérieure à 450 dpi jusqu'à une résolution de 300 dpi.

L'envoi d'une gravure d'une résolution inférieure à la résolution minimale équivaut à l'acceptation d'une moins bonne qualité de la reproduction de la photo concernée.

1.4. La résolution des images de 1 bit ne doit pas dépasser 2400 dpi.

1.5. Les éléments graphiques de la page ne peuvent pas contenir des profils joints (pas de profils tagués).

1.6. Les éléments graphiques de la page ne peuvent pas contenir des commentaires OPI joints (Open Prepress Interface).

1.7. Il est interdit d'insérer dans les fichiers des éléments copy-dot sans l'accord préalable de l'Imprimerie.

1.8. Avant d'envoyer les fichiers à l'imprimerie il est recommandé de vérifier (preflight) les fichiers en utilisant le logiciel approprié, p.ex. Adobe InDesign en version CS4, Adobe Acrobat de la version 6.0 or Enfocus PitStop. Cela permet de détecter les erreurs les plus fréquents.

1.9. Le client a le devoir d'informer l'imprimerie des changements/mutations entre les versions et d'indiquer le schéma utilisé pour nommer les fichiers. Les noms des fichiers doivent contenir une description de la version.

1.10. Comme délai de livraison de matériels numériques est considéré le temps de livraison des matériels complets, ne nécessitant pas de correction.

1.11. Le non-respect du délai de livraison des matériels numériques pourra entraîner un retard d'envoi du produit fini pour lequel l'Imprimerie ne sera pas tenue responsable.

2. CRÉATION DE FICHIERS

2.1. L'imprimerie conseille les fichiers PDF composites générés ou exportés par les applications Adobe ou

QuarkXpress. Nous admettons les fichiers créés de la conversion des fichiers PS dans le logiciel Adobe Acrobat Distiller, version 5.0 ou supérieure, suivant les instructions disponibles à l'adresse <http://www.quadgraphics.fr/content/Services/Premedia/CreatingPDF>

2.2. En cas de doute, veuillez nous envoyer des fichiers tests et contacter le Responsable de Titre. Nous vous recommandons également de consulter le site Internet <http://www.quadgraphics.fr/content/Services/Premedia/CreatingPDF>

2.3. En cas de début d'une collaboration, l'envoi de fichiers tests est obligatoire.

3. TAUX MAXIMUM D'ENCRAGE

3.1. Pour chaque famille de papier il est spécifié le taux maximal d'encrage qui peut être appliqué durant la préparation de fichiers (TAC). Si ce taux est dépassé, l'imprimerie ne peut être tenue responsable des défauts possibles. Le taux maximum d'encrage, pour chaque papier en accord avec les profils appropriés, se trouve dans le tableau ci-dessous:

| Papier | TAC |
|--|-----|
| Couché sans Bois - Impression feuille | 330 |
| Couché sans Bois - Impression offset | 300 |
| Légères trace de Bois - Impression feuille | 330 |
| Légères trace de Bois - Impression offset | 300 |
| LWC amélioré | 300 |
| LWC standard | 300 |
| Offset pigmenté | 280 |
| Non couché | 270 |
| Satiné magazine | 270 |
| SNP | 260 |

4. NOMENCLATURES DES FICHIERS

4.1. Tous les fichiers fournis à l'usine doivent être nommés conformément aux schémas suivants:

Intérieur de la publication (encart), publication avec sa propre couverture (cf. le glossaire page 3):

nnn_KOD_ww_v1_spot_a.ext

où: **nnn** – numéro de la colonne dans la publication (ex. : 001, 002)

KOD – code du titre (ex. : POL – Polityka)

ww – numéro de l'édition (ex. : 04)

v1 – mutation du fichier, à appliquer si le fichier concerné a plusieurs versions p.ex. : linguistiques, de prix, etc. Chaque nouvelle mutation du fichier doit être identifiée avec chiffres successifs (ex. : v1, v2, etc.)

spot – utilisation d'une couleur spéciale, à appliquer si des couleurs autres que CMJN ont été utilisées dans le fichier,

a – version du fichier, à appliquer s'il y a besoin d'envoyer une correction du fichier, il faut identifier de cette manière les versions corrigées successives (ex. : b, c, etc.),

ext – extension de fichier (ex. : PDF, PS)

Exemple:

001_POL_04.pdf – première page de la publication (sa propre couverture)

003_POL_04_a.pdf – première correction du fichier de la colonne trois

004_POL_04.pdf – fichier de la colonne quatre

005_POL_04_spot_b.pdf – deuxième correction du fichier de la colonne cinq, la colonne contient une couleur supplémentaire

Couvertures:

nnn_cover_KOD_ww_v1_spot_a.ext

où: **cover** – marque informant que le fichier comporte la couverture ang. cover (na pas appliquer en cas de propres couvertures),

nnn – numéro consécutif de la page de la couverture (ex. : 001_cover..., 002_cover..., 003_cover...) ...

– les autres marques idem ci-dessus.

Exemple :

001_cover_POL_04_spot_a.pdf – première correction du fichier de la première page de la couverture, la couverture contient une couleur supplémentaire

002_cover_POL_04.pdf – fichier pour la deuxième page de la couverture

003_cover_POL_04_b.pdf – deuxième correction du fichier pour la troisième page de la couverture

4.2. En cas de non-respect du schéma de nomenclature des fichiers, l’Imprimerie aura le droit de facturer au Client les frais supplémentaires supportés en raison de l’assurance de la bonne qualité du produit.

4.3. Dans le nom du fichier, veuillez n’utiliser aucun accent, espace ou caractères spéciaux (* > ! ? < : / \ etc.). N’utiliser que les caractères: a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 et _.

NB: Il est impératif de respecter le schéma de nomenclature des fichiers car le nom de fichier constitue la base pour la suite des processus technologiques qui se déroulent automatiquement.

5. PRÉSENTATION GRAPHIQUE

5.1. Chaque page doit contenir des fonds perdus d’au moins 3 mm de tous les côtés.

5.2. Les éléments textuels ou graphiques importants doivent être situés à une distance d’au moins 5 mm de la ligne de découpe.

5.3. Dans le cas de reliure collée, il ne faut pas oublier que les pages 2 et 3 de la couverture, ainsi que la première et la dernière page de cahier, seront collées sur 3 - 4 mm du côté du dos par le collage latéral, ce qui réduit le format réel des double-pages. Si aucune correction n’est effectuée, il se produit l’effet de « découpage » d’une partie de l’image dû au collage. Le format de la page doit rester identique, seule la taille de l’image sur la page est modifiée. En plus, on fait le rainage tout au long de dos de la couverture. La rainure est située environ 5 - 7 mm du bord de dos sur la couverture en grammage plus de 200 gsm. Dans cet endroit la couverture est effondrée ce qui cause que les éléments situés après la rainure peuvent être invisibles. On recommande de situer les lettres éloignées de 7 mm de dos.

5.4. Le volume du trim box doit être conforme au format de la page nette.

5.5. Dans le produit avec une couverture collée, le format réel de la page est plus petit en raison d'une ouverture incomplète de l'exemplaire.

5.6. En cas de collage sur machine (sur une machine d'impression) dans le dos la distance minimum du texte et des autres éléments graphiques par rapport au dos devrait être de 6 mm – à cause du phénomène décrit au point 5.3 et 5.5

5.7. Il est interdit de laisser passer une illustration de quelques millimètres sur la page voisine en raison de la tolérance de l'exécution du pliage et de la reliure (cf. les Normes de Qualité de la Production).

5.8. Compte tenu de l'esthétique de l'impression et de la tolérance du pli et de la reliure, il ne faut pas situer une ligne de texte d'un petit corps typographique sur des colonnes voisines. Il est interdit de diviser le texte entre les colonnes au milieu d'un mot.

5.9. Le corps typographique minimum pour un texte imprimé d'une même couleur est de :

- pour les polices à un élément 6 pt
- pour les polices à deux éléments 7 pt

Le corps typographique minimum pour un texte imprimé en plus d'une couleur ou dans une impression inversée est de:

- pour les polices à un élément 8 pt
- pour les polices à deux éléments 10 pt

5.10. L'épaisseur minimale acceptable de la ligne est 0,2pt. Les lignes exécutées dans une impression inversée ou en plus d'une couleur doivent avoir une épaisseur non inférieure à 0,75 pt.

5.11. Afin d'obtenir un noir plus profond dans les zones apla et d'éviter l'arrachage de fibres , il faut générer le noir à partir de 4 couleurs. Les composantes recommandées sont : C 70, M 60, J 60, N 100 pour les papiers couchés (MWC, LWC) et C 50, M 40, J 40 N 100 pour les papiers non-couchés (du type SC ou papier journal).

5.12. Afin d'éviter des imprécisions d'ajustement, il faut réaliser des trappings, autrement dit de faire chevaucher les différentes couleurs d'une fraction de millimètre. En cas de fichiers composites, préférés par les imprimeries, le client ne doit pas faire des trappings. Ce processus est réalisé dans l'imprimerie sauf indication contraire du client. En cas de fichiers séparés, l'Imprimerie n'a pas de possibilité de faire des trappings, donc c'est le Donneur d'ordre qui devrait les réaliser. La valeur de trappings recommandée est de 0,05 mm (0,144 pt).

En cas de texte dans une impression inversée sur un fond noir de 4 couleurs, il est recommandé de faire des trappings négatifs pour les couleurs CMJ de 0,17 mm (0,5 pt).

Dans le cas où l'on utilise l'encre spécial (pantone, couleur métallique), l'on pré imprime l'espace en mode de couleurs CMJN (ou en anglais CMYK) vers le couleur spécial (pantone, couleur métallique).

5.13. Les textes noirs d'une grandeur inférieure ou égale à 24 pt sur un support coloré (CMJN) doivent être préimprimés (Overprint). L'exception' font les textes (en noir ou en CMJN) qui sont imprimés sur les couleurs spéciaux (pantone, couleur métallique) où il faut faire le (Knockout) conformément a l'article

5.12 ou l'on préimprime en noir ou en CMJN vers le couleur spécial.

Tous les éléments graphiques imprimés sur les couleurs spéciaux (tels que les ombres) doit également être sélectionnée et l'on pré imprime d'une façon similaire. Seulement de cette façon, nous sommes en mesure de garantir la représentation adéquate de tous les éléments.

5.14. Les textes noirs supérieurs à 24 pt peuvent être réalisés à partir de 4 couleurs, conformément aux composantes définies au point 5.11.

5.15. Tous les éléments graphiques de la page doivent être préparés dans l'espace colorimétrique CMJN. Les éléments graphiques et les photos préparés dans d'autres espaces colorimétriques tels que RGB ou Lab sont automatiquement convertis à l'espace CMJN à l'aide du profil ICC ISO Coated v2_300_eci avec la méthode de rendu perceptuel. Toutes les couleurs supplémentaires utilisées (spot colours) par exemple du système Pantone® doivent être transformées en CMJN. Les couleurs spot peuvent être utilisées seulement après l'accord de l'Imprimerie..

5.16. Décalage des feuilles pliées

Dans les cahiers pour la piquûre, le phénomène de décalage des feuilles pliées se produit, ce qui est représenté dans le tableau ci-dessous. Les feuilles intérieures sont décalées du dos selon l'épaisseur du papier et du numéro de la feuille pliée. Ce phénomène entraîne la réduction de la largeur efficace de la page et un déplacement du contenu graphique de la colonne, ce qui, dans un cas extrême, peut entraîner une tronquation d'éléments graphiques situés près de la ligne extérieure de massicotage. Pour l'éviter, dans le logiciel PAO, le Client doit augmenter la marge extérieure des feuilles pliées successives en utilisant les valeurs données dans le tableau, tout en conservant les autres marges et la taille de la page. Si dans ses fichiers, le Client n'a pas prévu l'effet de décalage des sections vers l'extérieur, l'Imprimerie peut, soi-même, créer l'effet de décalage vers l'intérieur quand il est jugé nécessaire d'obtenir une bonne qualité du produit final. Nous voulons aussi informer nos clients que tous les éléments graphiques et les textes sur les pages seront réduits par la valeur du décalage selon le poids du papier (d'après le tableau ci-dessous). Par exemple, de la valeur de 0 mm pour les premières pages de la première feuille jusqu'à la valeur de 4 mm sur les pages centrales de la huitième feuille pour le poids de 70 g/m². Tels changements dans les images sont invisibles à l'oeil et ne peuvent être vérifiés qu'en mesurant les objets sélectionnés.

| Feuilles pliées 16èmes | 54 g/m ² | 60 g/m ² | 70 g/m ² | 80 g/m ² | 90 g/m ² |
|---------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | [mm] | | | | |
| 1 | — | — | — | — | — |
| 2 | 0.35 | 0.5 | 1.0 | 1.0 | 1.0 |
| 3 | 0.6 | 1.0 | 1.5 | 1.5 | 1.5 |
| 4 | 1.0 | 1.5 | 2.0 | 2.0 | 2.0 |
| 5 | 1.5 | 2.0 | 2.5 | 2.75 | 2.75 |
| 6 | 2,0 | 2.5 | 3.5 | 3.5 | 3.5 |
| 7 | 2.45 | 3.0 | 3.75 | 3.75 | 4,0 |
| 8 | 2,95 | 3.5 | 4.0 | 4.25 | 4.5 |
| 9 | 3.45 | 4.0 | 5.0 | 5.0 | 5.5 |
| 10 | 3.95 | 4.5 | 5.5 | 5.5 | 6.5 |

6. SÉPARATION

6.1. Pour les séparations, il faut utiliser le profil ICC adapté au groupe de papier sur lequel l'impression est effectuée, conformément à la norme ISO 12647-2. Le profil ICC est transmis par le Responsable du Titre. Il faut utiliser les profils recommandés par l'Imprimerie. L'utilisation d'autres profils ICC n'est possible qu'après l'accord du Responsable du Titre.

6.2. L'Imprimerie ne sera pas responsable de la bonne transposition sur les plaques d'impression des fichiers préparés de manière non conforme aux instructions ci-dessus ou contenant des objets provenant directement ou indirectement du logiciel CorelDraw, AutoCad, elle aura aussi le droit de refuser les fichiers exécutés incorrectement.

Toutes les opérations supplémentaires ayant pour but d'adapter les fichiers à la conformité à la fiche technique ainsi que toutes les modifications effectuées par l'Imprimerie sur la demande du Client seront considérées comme un service supplémentaire payant.

7. MATÉRIEL DE RÉFÉRENCE

7.1. Il est recommandé de joindre une épreuve contractuelle à chaque page.

7.2. Les épreuves contractuelles doivent être exécutées après la dernière correction des fichiers transmis pour impression.

7.3. Pour l'exécution de l'épreuve contractuelle, il faut utiliser le profil ICC obtenu du Responsable du Titre.

7.4. Chaque épreuve contractuelle doit contenir le titre, le numéro de la publication, le numéro de la page, le nom du fichier et la date d'exécution de l'épreuve et le nom du profil ICC utilisé. Chaque épreuve contractuelle doit être munie d'une bande de contrôle UGRA/Fogra v2.2 or 3.0. Manque de description ou de bande empêche l'utilisation de l'épreuve contractuelle comme matériel de référence dans l'imprimerie.

7.5. En cas d'acceptation de l'imprimé par le client, le matériel de référence pour le pressier devient la feuille pliée acceptée et signée par le client.

7.6. Les imprimés des éditions précédentes ne sont pas une épreuve contractuelle, ils peuvent servir uniquement d'un point de repère pour le pressier. L'utilisation de ce type de matériel de référence peut entraîner l'obtention de couleurs différentes, faute de bonne information concernant la préparation de matériel et du procédé d'impression ou à cause d'une pose de la colonne différente sur une feuille.

7.7. Si le client ne livre pas des épreuves couleur, l'impression est faite selon les données LAB des couleurs primaires avec le profil ECI approprié à chaque type de travail et la densité des points définie par ISO 12647-2, pour le groupe de papier spécifié.

7.8. Les exigences précises concernant la manière de préparer les épreuves contractuelles ont été définies dans les Normes de Qualité de la Production (chapitre IV, p. 1.1.2)

7.9. Pantone®

L'information sur le numéro de couleur Pantone doit être transmise au fabricant 48h avant la date de validation des fichiers de la couverture et des cahiers concernés.

8. RECOMMANDATIONS SUPPLEMENTAIRES – ENCARTAGE

8.1. L'information concernant l'encart et les délais de livraison

8.1.1. Les informations qui doivent être transmises au Responsable de Titre par l'Editeur concernant l'encart lui-même, le procédé d'encartage ainsi que la description de la livraison et les conditions d'acceptation de l'encart par l'Imprimerie se trouvent dans l'annexe à la Fiche Technique : « FOURNITURE DES ENCARTS ET GADGETS ». L'Imprimerie se réserve le droit de facturer au client les coûts des opérations supplémentaires effectuées par l'Imprimerie, telles que : tri, dépaquetage ou transpositions des encarts/gadgets, au cas où ces derniers seraient préparés de manière non conforme aux exigences..

9. JET D'ENCRE

9.1. Les demandes concernant la mise d'adresse doivent être consultées à chaque fois avec le Responsable de Titre quant à la manière de préparer et de fournir les matériaux et la possibilité de réaliser la commande.

9.2. L'endroit de surimpression : il faut à chaque fois déterminer l'endroit où l'impression doit être exécutée (p. ex. : étiquette sur une colonne, bulletin d'adresse, étiquette sur un paquet plastique).

9.3. Etiquette : standard, taille minimale d'une étiquette correspond à un champ de 90 mm de largeur et de 40 mm de hauteur, de couleur blanche.

9.4. Présentation graphique de la surimpression : il faut indiquer le nombre de lignes et leur position sur l'étiquette ainsi que pour chaque ligne le nom du champ (nom réel enregistré dans la base de données) ou le numéro de caractère initial et final du champ concerné. Il faut aussi indiquer le nombre de caractères par enregistrement.

9.5. Type et taille des polices pour les imprimantes matricielles exprimées en nombre de points et pour les imprimantes graphiques par la police de caractère (MS Windows).

9.6. Les critères de tri – indiquer les critères définis par la poste qui récupère les colis.

10. BASE DE DONNEES A PERSONNALISER

10.1. Tous les matériaux nécessaires pour effectuer la personnalisation (données prévues pour la personnalisation, rapports etc.) doivent être placés sur le serveur de l'imprimerie au plus tard à la date prévue dans l'échéancier (transmis en annexe de la commande d'impression).

10.2. Les données pour la personnalisation devront être téléchargées par FTP (File Transfer Protocol) sur notre serveur: ***ftp://sftp.quadgraphics.pl***

L'identifiant et le mot de passe sont envoyés à la personne de contact autorisée.

Le compte comprend deux dossiers:

INCOMING – le client place ses bases de données ici

OUTGOING – les fichiers pour le client sont placés ici sur demande

Dans des cas exceptionnels, le client peut envoyer la base par courriel à: baza@quadgraphics.pl après consultation avec le gérant du titre. La base devra être comprimée et cryptée. Le mot de passe pour la base

doit être envoyé par courriel séparé. Les messages ne satisfaisant pas à ces critères seront automatiquement effacés.

10.3. Format acceptables de fichiers

- TXT
- CSV

en indiquant la page de code du fichier.

EXCEL – fichiers uniquement en format XLS, tous les autres fichiers avec macros et fonctions activés seront effacés du serveur. Les champs du fichier XLS ne peuvent contenir ni du texte sur lignes multiples, ni des caractères de contrôle. En cas de non respect de ces règles, des frais de traitement supplémentaires seront facturés au client.

ACCESS – des fichiers de ce type pourront être acceptés après consultation au préalable.

10.4. Manière de préparer les fichiers pour la personnalisation

PREFERE

- fichier avec champs à longueur fixe et des enregistrements à longueur fixe. Passage à l'enregistrement suivant par <CR><LF> (**CR, carriage return- retour chariot; LF, line feed – saut de ligne**). Tous les champs doivent être de type de données «texte»

PERMISSIBLE

- fichiers avec champs délimités par délimiteur. Comme délimiteur de champ on peut utiliser TAB ou | (barre verticale, Unicode 0x7C). En cas d'utilisation d'un autre délimiteur de champ, des erreurs peuvent se produire lors du traitement des données. Fin de l'enregistrement marqué par <CR><LF> (**CR, carriage return- retour chariot; LF, line feed – saut de ligne**). Il faut joindre un descriptif contenant les noms des champs, ainsi qu'indiquer si le champ doit être utilisé dans la personnalisation (ainsi que sa description), à la base téléchargée.

Veillez joindre à chaque base un descriptif contenant les informations suivantes:

- nombre d'enregistrements
- nombre d'exemplaires
- délimiteur de champ (seulement dans le cas de bases avec des champs séparés par délimiteur)
- poste – il faut fournir le nom du service postal distribuant les envois
- pays – nom du pays dans lequel les envois seront livrés
- les noms des champs apparaissant dans la base
- le caractère par lequel débute un champ donné (seulement dans le cas de fichiers à champs de longueur fixe)
- longueur du champ – nombre de caractères pour un champ donné (seulement les fichiers à longueur fixe)
- indication si un champ donné doit être utilisé lors de la personnalisation
- description du champ

Exemple de mise en page pour des bases à longueur fixe:

| Nom du champ | Début | Largueur |
|------------------|-------|----------|
| NoEnregistrement | 1 | 6 |
| Ligne1 | 7 | 60 |
| Ligne2 | 67 | 60 |
| Ligne3 | 127 | 60 |
| Ligne4 | 187 | 60 |
| Ligne5 | 247 | 60 |
| Ligne6 | 307 | 60 |
| Base | 367 | 2 |
| Champ1 | 369 | 10 |
| Champ2 | 379 | 5 |
| NoColis. | 384 | 5 |
| CH_B | 389 | 1 |
| NoSac | 390 | 5 |
| CH_W | 395 | 1 |
| NoPalette | 396 | 5 |
| CH_P | 401 | 1 |
| Alpha Palette | 402 | 5 |
| BookID | 407 | 4 |

10.5. Dans le cas du téléchargement de bases d'adresses pour la personnalisation, elle doivent contenir les champs suivants:

- L.P. – le numéro suivant de l'enregistrement dans la base fournie, rempli de zéros jusqu'à la longueur maximale du champ (dans le cas d'un champ d'une longueur de 5 caractères, les numéros des enregistrements devront avoir la forme suivante: 00001, 00002, 00003 etc.)
- nom de famille
- prénom
- nom de l'entreprise/institution rue et numéro de l'immeuble/appartement – le numéro de l'immeuble/ appartement peut être placé dans un champ séparé
- code postal – ne pas mettre le code postal(e) et la localité dans le même champ. Une telle préparation de la base d'adresses peut rendre impossible la préparation adéquate des envois pour la distribution postale
- localité
- pays.

L'imprimerie préfère une disposition des champs dans la base d'adresses selon le format indiqué ci-dessus. En plus des données indiquées ci-dessus, le fichier peut aussi contenir des champs supplémentaires mais qui doivent cependant être précisément décrits dans le descriptif fourni (champ «remarques»), d'une façon qu'on puisse clairement interpréter les informations qui y sont contenues.

IV. normes de qualité de la production

1. PROCÉDÉ D'IMPRESSION

1.1. Couleurs:

1.1.1. Les couleurs du produit fini doivent être les plus proches possible des couleurs de l'épreuve contractuelle correctement exécutée, fournie par l'Editeur, le décalage éventuel tenant compte de la spécificité de l'impression offset, de la qualité du papier, de la caractéristique de l'épreuve ainsi que des autres facteurs ayant une influence sur les couleurs de la copie.

1.1.2. Exigences concernant les épreuves contractuelles

Chaque épreuve doit être munie d'une bande de contrôle UGRA/Fogra ou d'une bande fournie par le Responsable de Titre. Chaque épreuve fournie à l'Imprimerie doit être munie d'un certificat attestant la bonne exécution de celle-ci. La norme actuelle en vigueur concernant la certification des épreuves contractuelles est la norme ISO 12647-7:2007.

| Epreuve acceptable | Epreuve inacceptable |
|--|--|
| ΔE_{ab} champs CMJN <5 | ΔE_{ab} champs CMJN >5 |
| ΔE_{ab} moyenne de toute la bande de contrôle <3 | ΔE_{ab} moyenne de toute la bande de contrôle > 3 |
| ΔE_{ab} maximum <6 | ΔE_{ab} maximum >6 |
| ΔE_{ab} simulation support <3 | ΔE_{ab} simulation support >3 |
| ΔH maximum pour les champs CMJN <2,5 | ΔH maximum pour les champs CMJN >2,5 |
| ΔH moyenne pour les champs de la balance des gris <1,5 | ΔH moyenne pour les champs de la balance des gris >1,5 |

Conditions de la mesure:

- support blanc
- illuminant D50
- observateur standard 2°
- valeur absolue
- pas de filtre UV et pas de filtre polarisant

L'épreuve doit être exécutée avec le profil ICC fourni par l'Imprimerie par l'intermédiaire du Responsable de Titre. L'épreuve doit tenir compte de la simulation du support d'impression.

1.1.3. Si l'épreuve est exécutée de manière non conforme à la fiche technique, elle ne représente pas une épreuve contractuelle.

Dans ce cas-là, l'Imprimerie exécute une épreuve contractuelle aux frais du client. Si le client n'est pas d'accord pour qu'une épreuve soit exécutée, l'épreuve fournie par le client peut représenter un matériel de référence pour le pressier mais ceci peut entraîner le risque d'obtenir des couleurs différentes.

1.1.4. Les densités optiques du processus d'impression devront être sélectionnés de sorte que, pour le papier du type donné et pour les encres donnés, l'on obtienne des valeurs Lab des tons pleins CMJN correspondant aux valeurs l a b des couleurs secondaires obtenus à la base de profils ECI standard.

1.1.5. La tolérance des paramètres de l'impression par rapport à la feuille pliée acceptée par le client ou par un employé de l'Imprimerie dûment autorisé.

| | Acceptable | Inacceptable |
|---------------------------------|----------------|--------------|
| Densité Optique | $\leq \pm 0,1$ | $> \pm 0,1$ |
| Engraissement du point de trame | $\leq \pm 4\%$ | $> \pm 4\%$ |

Conditions de la mesure :

- support noir
- status E (DIN)
- valeur relative
- pas de filtre polarisant.

1.1.6. OL'évaluation de la conformité de la couleur entre l'épreuve contractuelle et l'imprimé s'effectue visuellement, dans un éclairage standard D50 conformément à la norme ISO 3664:2000.

1.1.7. Si c'est nécessaire, pour obtenir une conformité optimale au matériel de référence, les valeurs Lab des champs complets peuvent dépasser les limites de la tolérance définies dans la norme ISO 12647-2.

1.1.8.

Afin d'assurer la meilleure qualité de la reproduction des couleurs par rapport à une épreuve contractuelle correctement exécutée, l'Imprimerie peut appliquer un processus supplémentaire pour optimiser les données d'entrée.

1.2. Ajustement des couleurs

1.2.1. Les écarts acceptables d'ajustement des couleurs surimprimées successivement l'une après l'autre

| Acceptable | Inacceptable |
|-----------------------|------------------|
| $\leq 0,1 \text{ mm}$ | $> 0,1\text{mm}$ |

1.2.2. En raison des systèmes d'ajustement automatique utilisés sur des machines d'impression et de leur mode de travail, des dépassements momentanés de la tolérance d'ajustement des couleurs sont possibles. Dans ce cas-là, il faut admettre que l'erreur concerne au maximum 200 feuilles pliées.

1.3. Pli et la pose des pages.

1.3.1. Ecart acceptable du pli par rapport à la ligne de pli.

| Acceptable | Inacceptable |
|-------------------------|----------------------|
| $\leq \pm 1 \text{ mm}$ | $> \pm 1 \text{ mm}$ |

1.3.2. Ecart acceptable de la pose des pages dans une feuille pliée (dans un cahier) les unes par rapport aux autres:

| Acceptable | Inacceptable |
|-------------------------|----------------------|
| $\leq \pm 2 \text{ mm}$ | $> \pm 2 \text{ mm}$ |

1.3.3. Un pli est considéré comme exécuté incorrectement lorsqu'il provoque des faux-plis, du chiffonnage, etc., qui empêchent la bonne lecture du contenu ou d'une illustration.

1.4. Couleurs supplémentaires Pantone®

Compte tenu de l'impossibilité du contrôle densitométrique de l'intensité de la couleur, une couleur est reconnue correcte lorsqu'elle se situe visuellement entre l'échantillon (-) et l'échantillon (+) fournis par le fabricant de la peinture. Les couleurs supplémentaires doivent être à chaque fois validées par le client.

Nuancier Pantone®

Les tons Pantone sont imprimés dans le respect du nuancier Pantone en vigueur, qui est actualisé chaque année. L'imprimerie ne sera pas tenue responsable pour l'impression de couleurs correspondant à un ancien nuancier pantone.

1.5. Collage en ligne

Sur des papiers à faible capacité d'absorption (MWC, LWC) il est possible que la colle «déborde» hors de la ligne de collage.

Largeur acceptable de collage du papier hors de la ligne de collage

| | |
|------------|--------------|
| Acceptable | Inacceptable |
| ≤ 4 mm | > 4 mm |

1.6. Tolérance de la perforation pendant l'impression par rapport à la ligne théorique pour la perforation longitudinale et transversale

| | |
|------------|--------------|
| Acceptable | Inacceptable |
| ≤ 2 mm | > 2 mm |

1.7. Ajustement du dessin et de la couche de vernis en cas de vernissage sélectif

| | |
|------------|--------------|
| Acceptable | Inacceptable |
| ≤ 1 mm | > 1 mm |

1.8. Couche de vernis

Une couche de vernis offset, de dispersion ou UV est considérée comme incorrecte lorsqu'elle présente des endroits non vernis sur la surface destinée au vernissage.

1.9. En raison du caractère spécifique du procédé de l'impression offset heat-set qui entraîne le phénomène d'abrasion de la peinture sur la surface imprimée. L'Imprimerie fera tous les efforts nécessaires pour minimiser ce phénomène, cependant elle ne peut pas garantir son élimination.

1.10. En raison du caractère spécifique du procédé de l'impression offset heat-set qui entraîne le phénomène d'ondulation du papier. L'Imprimerie fera tous les efforts nécessaires pour minimiser ce phénomène, cependant elle ne peut pas garantir son élimination.

1.11. Estimation de l'erreur

Dans tous les cas la base pour déterminer le pourcentage des cahiers endommagé seront les cahiers de révisions déposés à chaque 10 mille cahier ou en fonction des conditions individuelles de client.

2. PROCÉDÉ DE RELIURE

2.1. Dimension du découpage

Les écarts acceptables des dimensions du découpage d'un exemplaire par rapport aux dimensions nominales mesurées sur une section de 100 mm

| | Acceptable | Inacceptable |
|---------------------------|-----------------|--------------|
| Coupes en tête et en pied | $\leq \pm 1$ mm | $> \pm 1$ mm |
| Coupe frontale | $\leq \pm 1$ mm | $> \pm 1$ mm |

2.2. Parallélisme du découpage

L'écart acceptable du parallélisme des deux bords de la reliure mesurés après pliage d'un cahier en deux

| Acceptable | Inacceptable |
|-----------------|--------------|
| $\leq \pm 2$ mm | $> \pm 2$ mm |

2.3. Empilage des pages

2.3.1. L'écart vertical acceptable dans l'empilage des pages entre les feuilles pliées dans un exemplaire prêt.

| Acceptable | Inacceptable |
|-----------------|--------------|
| $\leq \pm 2$ mm | $> \pm 2$ mm |

Ceci est la somme des écarts acceptables des procédés technologiques précédents:

Ecart acceptable du pli par rapport à la ligne de pli ± 1 mm,

Ecart acceptable entre les feuilles pliées ± 1 mm.

2.3.2. Ecart vertical acceptable entre la couverture et le bloc:

| Type de reliure | Acceptable | Inacceptable |
|-----------------|-------------------|----------------|
| par collage | $\leq \pm 2,5$ mm | $> \pm 2,5$ mm |
| cousue | $\leq \pm 1,5$ mm | $> \pm 1,5$ mm |

Ceci est la somme des écarts acceptables des procédés technologiques précédents:

- Pliage excessif du cahier étant dans les limites des écarts acceptables ± 1 mm,
- Ecart survenus pendant impression sur le cahier et pendant le découpage des copies (couvertures) ± 1 mm,
- Tolérance de la pose et du collage de la couverture $\pm 0,5$ mm.

2.3.3. Ecart acceptable de la largeur de l'exemplaire entre la couverture et le bloc dans la reliure par collage et dans la reliure cousue (dû au rétrécissement du papier, à des écarts d'humidité et de grammage)

| Acceptable | Inacceptable |
|-----------------|--------------|
| $\leq \pm 1$ mm | $> \pm 1$ mm |

2.4. Ecart du format de la reliure de référence par rapport au format net spécifié doit se situer dans les limites de tolérance. Une modification du format de la reliure de référence par rapport au format net spécifié peut résulter uniquement des efforts ayant pour but de maintenir l'image dans le format.

2.5. Résistance de la reliure

2.5.1. Reliure par collage

La résistance de la reliure par collage est mesurée au moyen de Pulltester. Le nombre de feuilles qui doit être testé dans un livre collé:

- 3 feuilles uniformément déployées dans l'exemplaire pour des livres d'une épaisseur de dos de ≤ 1 cm
- 5 feuilles uniformément déployées dans l'exemplaire pour des livres d'une épaisseur de dos de > 1 cm

| | |
|-----------------|--------------|
| Acceptable | Inacceptable |
| $\geq 4,5$ N/cm | $< 4,5$ N/cm |

2.5.2. Reliure cousue

Une reliure cousue est reconnue correcte lorsque :

les feuilles pliées restent liées et ne se déchirent pas à l'endroit des plis à la suite de l'utilisation d'agrafes, le nombre d'agrafes correspond au nombre indiqué dans la commande (par bord). Des agrafes sont reconnues correctes lorsque:

- elles maintiennent de manière fixe la liaison des bords du cahier,
- la longueur totale d'une agrafe n'entraîne pas de chevauchement de ses bords,
- les bords des agrafes sont pliés de manière conforme à la commande (pliés à plat ou arrondis). La tolérance acceptable du positionnement des agrafes dans la direction perpendiculaire à la ligne du dos est :

| | |
|-----------------|--------------|
| Acceptable | Inacceptable |
| $\leq \pm 1$ mm | $> \pm 1$ mm |

On n'effectue pas de mesures de résistance de la reliure cousue car dans ce cas le résultat obtenu correspond à la résistance du papier et non pas à celle de la reliure.

2.6. Coupage des cahiers

Les écarts acceptables pendant le coupage du cahier en copies individuelles

| | |
|-----------------|--------------|
| Acceptable | Inacceptable |
| $\leq \pm 1$ mm | $> \pm 1$ mm |

2.7. Pliage et perforation hors de la ligne de la machine d'impression

2.7.1. Pliage – décalage du pli par rapport à la ligne nominale de son positionnement (sur chaque pli)

| | |
|-----------------|--------------|
| Acceptable | Inacceptable |
| $\leq \pm 1$ mm | $> \pm 1$ mm |

2.7.2. Perforation – décalage du pli de la perforation exécutée par rapport à l'endroit nominal de son positionnement

| | |
|-----------------|--------------|
| Acceptable | Inacceptable |
| $\leq \pm 1$ mm | $> \pm 1$ mm |

2.7.3. Les écarts finals des plis et des perforations réalisés résultent aussi des écarts acceptés au cours de l'exécution des procédés technologiques précédents, notamment de l'impression et de la coupe du cahier.

2.8. Jet d'encre

2.8.1. Décalage du positionnement de la surimpression à jet d'encre dans la zone destinée à son exécution:

| Acceptable | Inacceptable |
|-----------------|--------------|
| $\leq \pm 5$ mm | $> \pm 5$ mm |

2.8.2. Décalage de la surimpression sur l'étiquette pendant le processus de la production de la reliure cousue, de la reliure par collage, du conditionnement :

| Acceptable | Inacceptable |
|-----------------|--------------|
| $\leq \pm 5$ mm | $> \pm 5$ mm |

2.8.3. Une surimpression est reconnue correcte lorsqu'elle est située et configurée conformément à la fiche technique (présentation graphique de la surimpression, caractères) et quand il est possible de lire tous ses éléments.

3. Critères d'acceptation de la livraison

Une livraison est reconnue conforme à la commande si au moins 98% du produit présente les paramètres de qualité qui respectent les limites de tolérance acceptées par la présente fiche technique. L'Imprimerie se réserve le droit à la différence +/- 2 exemplaires en paquets.

Des commentaires et des réserves éventuels doivent être signalés dans le délai de 14 jours à partir de la date d'expédition.¹

1) Le délai de 14 jours est en vigueur sauf stipulation contraire du contrat individuel.